

3b Plan Local d'Urbanisme

Sévignacq-Meyracq - Partie Nord-Est

P.L.U. approuvé le 22/12/2017

Zonage réglementaire

- UA - Zone urbaine à vocation dominante d'habitat : Bourg et quartiers anciens

UB - Zone urbaine à vocation dominante d'habitat : Extension du bourg et des quartiers anciens

UBa - Zone urbaine à vocation dominante d'habitat : Extension du bourg et des quartiers anciens - Larallet - Laffore

UBb - Zone urbaine à vocation dominante d'habitat : Extension du bourg et des quartiers anciens - Le Boala

UBs - Zone urbaine à vocation d'action sociale ou de santé

UY - Zone urbaine à vocation d'activités artisanales et industrielles

UYI - Zone urbaine à vocation d'activités artisanales et industrielles en zone réglementée du PPRI

UYa - Zone urbaine à vocation d'activités artisanales et industrielles
- 1AU - Zone à urbaniser à vocation dominante d'habitat, services et commerces

1AUy - Zone à urbaniser à vocation d'activités artisanales, de commerces et d'activités de services

2AU - Zone à urbaniser destinées à être ouvertes à l'urbanisation après révision du P.L.U.

A - Zone agricole

AI - Zone agricole en zone réglementée du PPRI

N - Zone naturelle

Ni - Zone naturelle en zone réglementée du PPRI

Nt - Zone naturelle à vocation d'activités liées au tourisme

Nco - Zone naturelle à vocation de corridor écologique

Ncoi - Zone naturelle à vocation de corridor écologique en zone réglementée du PPRI

Prescriptions

- Zone humide du bassin de rétention et ses abords
- Périmètre Monument historique
- Emplacement réservé

Secteur comportant des O.A.P.

STECAL

Elément de paysage à protéger ou à mettre en valeur

Elément de paysage à protéger ou à mettre en valeur

Bâtiments pouvant changer de destination

Zone non aedificandi autour de la tète de l'ancien puits REBENACQ d'Exploration d'hydrocarbures

Ancien puits REBENACQ d'Exploration d'hydrocarbures

Informations complémentaires

- Secteur sensible du point de vue patrimoine archéologique

N°	Description
ER	Emplacement réservé pour création d'un parking et d'une liaison vers la maison de retraite
1	Emplacement réservé pour élargissement du chemin rural de Houegnass
4	Parc du château Druon, du foyer de vie « Lou Rey » et des habitations situées au nord entre la route de Ste Colome et la RD934
5	Coeur du hameau de Meyracq et parc de l'ancienne Chapelle
6	Zone humide du bassin de rétention et ses abords
7	PPR zone jaune : zone d'expansion des crues
8	PPR zone orange : zone soumise à des risques importants
9	PPR zone rouge : zone soumise à des risques importants
10	PPR zone verte : urbanisation possible sous réserves
11	Périmètre Monument historique - Eglise St Pierre (Sévignacq-Meyracq)
12	Périmètre Monument historique - Château d'Etigny (Sévignacq-Meyracq)
13	Périmètre Monument historique - Château (Ste Colome)
14	Périmètre Monument historique - Eglise St Sylvestre (Ste Colome)
15	Périmètre Monument historique - Hôtel de Pouts (Arudy)
16	Ancienne fontaine
17	Ancien puits REBENACQ d'Exploration d'hydrocarbures
18	Secteur sensible du point de vue patrimoine archéologique : Eglise Saint Pierre
19	Secteur sensible du point de vue patrimoine archéologique : l'Hermitage
20	Secteur sensible du point de vue patrimoine archéologique : Eglise Saint Saturnin de Meyracq

Courtesy : Les chiffres en noir correspondent aux coordonnées rectifiées du Lambert CC42 associé au système géodésique français RGF93. Les chiffres en bleu correspondent aux coordonnées rectifiées du Lambert D2 associé au système géodésique français NAD2011.

